

# LA LETTRE DE CARLES

n° 85

Avril, mai, juin 2017

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"

Avenue de Rheinbach,  
Chemin de Carles

30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Siège social :

27, rue des Infirmières - 84000  
AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53

Télécopie : 04.90.15.01.37

CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : [info@masdecarles.org](mailto:info@masdecarles.org)

Site internet : [www.masdecarles.org](http://www.masdecarles.org)

## EDITORIAL

Hébergement, vie communautaire, activité et citoyenneté sont les points cardinaux inscrits au cœur de notre pratique. Cette approche, en rupture avec les logiques d'assistantat, permet aux personnes accueillies

de reprendre la maîtrise de leur existence et de redonner un sens à leur vie. Aujourd'hui le statut des **OACAS** reconnaît officiellement l'alternative qu'offre ce type d'accueil, au Mas de Carles comme dans les dix autres « lieux à vivre » réunis au sein de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre (UILV).

Une nouvelle entité juridique : l'article 17 de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion crée, au sein du Code de l'action sociale et des familles (article L.265-1 du CASF), une nouvelle catégorie d'entité juridique : les OACAS (**O**rganismes **d'**Accueil **C**ommunautaire et **d'**Activités **S**olidaires).

Les OACAS visent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes qu'ils accueillent. Ils permettent à des personnes éloignées de l'emploi de participer à des activités relevant de l'économie sociale et solidaire sans lien de subordination, à la seule condition de respecter les règles de vie communautaire. En retour, les personnes accueillies ont la garantie d'un hébergement décent, d'un soutien personnel et d'un accompagnement social adapté à leurs besoins et d'un soutien financier assurant des conditions de vie digne.

Les OACAS suivent des règles propres et n'entrent donc pas dans le champ du droit commun des établissements sociaux et médico-sociaux ni du code du travail (absence de lien de subordination et de prestation contre rémunération).

Les OACAS bénéficient, à leur demande, de l'application de l'article L.241-12 du Code de la sécurité sociale : les cotisations d'assurance sociale et d'allocations familiales sont alors calculées sur la base d'une assiette forfaitaire lorsque les rémunérations perçues sont inférieures ou égales au montant de cette assiette. A ce jour, il est de 40 % du SMIC par heure d'activité.

Un décret relatif à l'agrément des OACAS : en vertu de l'article L.265-1 du CASF, ces organismes sont soumis à un agrément dont les conditions ont été fixées par le décret n°2009-863 du 14 juillet 2009. Selon les cas, cet agrément peut être départemental (département du siège social de l'organisme) ou national (donné au groupement auquel adhèrent des organismes situés dans plusieurs départements).

C'est pour obtenir cet agrément que nous sommes montés à Paris, au Conseil National de Lutte contre les Exclusions (CNLE), avec Michel Bérard et Serge Davin. Résultat mitigé. « *Alors que globalement les critères prévus par les textes pour l'OACAS étaient respectés par*

*ces 10 lieux à vivre* »<sup>1</sup>, seuls 3 des 10 « lieux » proposés par l'UILV (Mas de Carles, Berdine, AC3), ont obtenu l'agrément, au motif « *que l'agrément OACAS n'est pas approprié pour des lieux à vivre qui ne commercialisent pas de productions ou de services et ne proposent aux personnes accueillies que des activités liées à la seule vie de la communauté, sans concourir à son équilibre financier.* »<sup>2</sup> Comme si faire la vaisselle, les repas, les réparations domestiques, les gardes, la maraude, l'animation d'un centre de jour, etc. n'exigeait pas l'apprentissage de gestes techniques précis ; ni ne participaient pas à faire faire des économies substantielles aux maisons concernées (comme aux services utilisateurs). Et comme si l'on pouvait simplement « réduire » l'insertion à la capacité marchande des personnes et des lieux à vivre. C'est ce que nous avons tenté de développer devant le CNLE, qui n'a pas totalement désapprouvé notre réticence. Affaire à suivre.

**Olivier Pety**

Président de l'association Mas de Carles

## AUJOURD'HUI

**Les chiffres de l'accueil...**

Au 30 juin, **70 personnes ont été accueillies** au mas. **58 personnes hébergées** : 35 dans le « lieu à vivre » (dont 5 en ACI, 1.493 h), 15 dans la « pension de famille » et 8 dans le cadre de l'urgence (soit, au total,). **12 ont participé au chantier d'insertion** (7.911 h).

24 personnes relevaient du RSA, 23 touchaient une Allocation Adulte Handicapé, 11 avaient une pension ou une retraite, 4 de l'allocation spécifique de solidarité.

6.386 repas ont été servis (921 en plus par rapport à 2016)

**... vos dons et nos activités**

Au 3 juin, la totalité de vos dons s'élevait à 60.517 € (soit **11,4%** des recettes). Cotisations : 4.260 €; ventes : 58.883 € (11,1% des recettes); participation des résidents : 18.908 €; pension de famille : 12.278 €. En tout cela représente **29,1 %** des recettes globales de la maison.

**Le dirons-nous assez ? Merci et gratitude à vous tou(te)s qui nous permettez ainsi (entre vos dons et vos achats) de traverser crises et modes, pour nous donner un peu d'indépendance dans la poursuite et la mise en œuvre de nos intuitions d'accueil. Bienvenue à celles et ceux qui voudront se joindre à ces offreurs de liberté !**

<sup>1</sup> Présentation du rapport d'instruction de la DGCS, 3,3. Le dossier peut être consulté sur le site du mas de Carles : [www.masdecarles.org](http://www.masdecarles.org).

<sup>2</sup> Idem, 2,3.

## DITS

Ils vivent dans des parkings, à même le sol. Hommes ou femmes seuls, familles avec enfants aussi, ils sont plusieurs centaines à vivre ainsi, entre chaleur et moustiques. Selon un recensement récent, 26% d'entre eux occupent ces lieux depuis un an et plus dont un tiers sont présents jour et nuit.

Journal La Provence, 26 mai 2017.

Depuis le début de l'année 1720 migrants sont morts en Méditerranée. En 2016, ils étaient 5.079. Cerise sur le gâteau, un groupuscule d'extrême droite italien (sous la marque « Génération Identitaire) appelle à dons pour constituer une flottille capable de s'opposer aux actions des bateaux des ONG dépêchés sur place pour venir en aide aux naufragés. Qu'il accuse de « trafic d'êtres humains » !

Mais pas de privilège : « La mer reliant Anjouan-Mayotte reste la plus grande et grave épidémie meurtrière de la population comorienne », note le site *Habarizacomores.com*. Plus de 12.000 morts en 20 ans parmi celles et ceux qui tentent de rejoindre Mayotte, cette terre française, synonyme (ici comme ailleurs) d'une Europe sensée être plus accueillante que celle qu'ils quittent. Et, sans doute, bien d'autres ailleurs encore. Est-ce donc « ainsi que les hommes vivent » ?

Libération, 31 mai, 4 juin 2017

La Provence 4 juin 2017.

Plus de deux cents jeunes migrants mineurs attendent une place pour se mettre à l'abri à Marseille... qui ne dispose que de 21 places. Les autres dorment sur les trottoirs de la ville après s'être entendu répondre : « Ayez confiance, vous serez mis à l'abri à un moment où à un autre. » (David Le Monier, directeur du service des mineurs non accompagnés des Bouches du Rhône)

La Provence, 31 mai 2017.

Selon l'observatoire des non-recours aux droits et services, ce sont chaque année près de cinq milliards d'euros de prestations familiales et de logement, 700 millions de couverture maladie universelle complémentaire ou encore 378 millions d'euros d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé qui ne sont pas versés à leurs ayants droit. Autrement dit, le « non-recours » est bien plus important que la fraude ». Ce qui semble satisfaire tout le monde, face au « risque de faire exploser les budgets. Cynique, mais réel. »

Le JAS, septembre 2016.

## LA VIE AU MAS

**Le soutien du Rotary.** Nous étions leurs invités le 29 mars pour présenter le mas aux adhérents (accompagnés de leurs épouses). Et eux présentaient aussi leurs activités à venir. Ainsi, pour la cinquième année de suite, le « Rotary le Pont du Gard » a renouvelé son soutien au Mas, à travers le don des bénéficiaires de la journée de kart que ses membres organisent chaque année (c'était le 3 juin dernier). Le chèque fut remis devant les journalistes le 19 juin. De quoi aider à la restauration d'un espace remis aux normes sanitaires pour produire les (excellentes) confitures des Embrumes. Une bien belle fidélité qui s'accompagne d'une réelle amitié et d'un coup de pouce aux hommes par la proposition d'emplois durant les vendanges sur Tavel.

Et le 24 juin, quelques jours après la remise de ce chèque, nous étions conviés à Mazan (avec Jacques) pour y recevoir le « **prix servir** » (c'est la devise du Rotary : Servir d'abord) offert au mas (en la personne de son président) remis par le gouverneur du district 1760. Le dossier avait été monté en secret, avant que l'annonce n'en soit faite quelques jours avant la date retenue. Chaleur écrasante

Le 27 avril, se déroulait l'**assemblée générale du Mas**. Malgré quelques cafouillages d'information, une centaine de personnes étaient présentes (voir compte-rendu ci-joint). Et tout s'est terminé par un repas partagé.

Les 29 et 30 avril, nous avons de nouveau participé à « **Ferme en Ferme** ». Il s'agit d'une opération nationale qui se décline localement. Des femmes, des hommes, des familles tournent et visitent quelques exploitations « bio » autour d'Avignon. Près de 550 personnes ont ainsi visité le mas, guidées pour une grande partie par les résidents et quelques bénévoles, sous le regard attentif de Caroline, Patrick et Claire. Une belle réussite. D'autant plus qu'elle contribue à qualifier la maison et les hommes autrement qu'on ne le fait habituellement. Ce n'est pas le social qui attire, à ce moment-là, mais la qualité de la production et le côté « bio » de celle-ci. Une belle reconnaissance pour tous.

Début juin, l'assemblée générale d'**Imagine84** acte l'émancipation de ses trois services comme autant d'associations. Une manière de rendre Imagine à sa vocation

première de lieu de réflexion, de partage et de proposition inter-associatif.

Mi-juin, les **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) tenaient leur assemblée générale au mas, suivi d'un repas champêtre pris ensemble avec la maison.

**UILV.** Le 15 juin (en même temps que la réunion des aumôniers des Gens du voyage venus faire le point sur le dernier pèlerinage des Saintes) se tenait l'**assemblée générale de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre**.

Après avoir réglés les actes ordinaires d'une AG, les participants se sont interrogés sur la démarche menée à Paris, où Michel Bérard, Serge Davin et Olivier Pety se sont retrouvés le 18 mai, devant le Conseil National de Lutte contre les Exclusion (CNLE) pour défendre l'accès de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre (et de ses 10 partenaires) au statut d'OACAS (**O**rganismes **d'**Accueil **C**ommunautaire et **d'**Activités **S**olidaires) <sup>3</sup>.

Il s'est manifesté un certain désarroi devant le refus d'accès de sept d'entre nous qui répondaient pourtant comme les autres aux critères d'accessibilité à l'OACAS (selon les mots mêmes de la DGCS : « *globalement, les critères prévus par les textes pour l'OACAS étaient respectés pour ces 10 lieux à vivre* ») <sup>4</sup> L'assemblée souhaite :

réaffirmer les caractéristiques propres à tous les « lieux à vivre » qui ont permis à beaucoup de ne pas mourir, de ne pas finir leurs jours dans des hôpitaux psychiatriques...

tenir que nos lieux ne sont pas des « entreprises d'insertion » : aucune de nos activités (qu'on vende ou pas) n'est rentable dans la réalité. Nous, nous cherchons à promouvoir une vie organisée autour de l'activité, non nécessairement marchande.

qu'il ne suffit pas d'augmenter l'exigence de pourcentage d'accès à l'emploi pour que cela devienne réalité... d'autant que certains choisissent de pouvoir vivre une vie de marginalité choisie. Mais nous maintenons que, chaque fois que c'est possible, nous accompagnons les personnes dans l'insertion professionnelle. Ce qui est rendu possible par les interrelations de chacun de nos lieux avec d'autres lieux et partenaires

rappeler l'incompréhension devant la décision de la DGCS qui valide l'Union, tout en lui déniait sa responsabilité quand elle discrimine sept des partenaires membres de

(suite p. 7)

<sup>3</sup> Voir Edito.

<sup>4</sup> Rapport DGCS. Voir le site : dossier OACAS.

# ASSEMBLEE GENERALE DU MAS DE CARLES

27 avril 2017

Le quorum est atteint. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

## A- Pour commencer

Comme chaque année, à l'invitation de Joseph qui demandait que l'on prenne « *soin de lire mon testament dans chaque assemblée générale* »<sup>5</sup>, nous prenons le temps de réentendre ce testament spirituel de notre fondateur. Parce que ce texte est le fondement des statuts de l'association et le pilier de notre présence au mas.

"Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangiles de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégageait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs.

Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 Janvier 1981

**Père Joseph PERSAT,**  
Fondateur du Mas de Carles.

## B - Rapport moral

### Faits et jours.

Cette année 2016 aura été marquée par beaucoup d'évènements et de démarches.

Il y a la lente maturation du **transfert** de la propriété de Carles qui passe de l'association Saint Joseph (créée pour cela en 2002) au Fonds de Dotation Joseph Persat – Mas de Carles (AGO et AGE du 23.11.2015), dont le but est « *de recevoir et gérer les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue de les redistribuer à l'association « mas de Carles » afin de l'assister dans l'accomplissement de ses œuvres et missions d'intérêt général.* » L'opération se déroule en plein accord avec les trois associations concernées : association Saint Joseph, Fonds Joseph Persat-Mas de Carles et association Mas de Carles (celle-ci n'intervenant que comme garant du passage en tant que dépositaire du Testament de Joseph). L'opération est d'autant plus longue que certains achats de terrain n'étaient jamais passés devant notaire.

Il y a l'encore plus lente gestation de notre intégration dans une **OACAS** qui devrait se décider dans le prochain passage devant la Commission Nationale de Lutte contre les Exclusions (programmée le 18 mai prochain). Il s'agit de l'opportunité offerte par la Loi sur le RSA qui, dans son article 17, offre aux associations de pouvoir inscrire les activités menées dans ces associations, dans le cadre national plus large d'un « agrément national d'organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires » (OACAS), agrément passé entre l'Etat et l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre (UILV). Il s'agit certes d'un statut dérogatoire au droit du travail mais qui protège l'association et les personnes en leur offrant un statut, une reconnaissance, qui permettra d'envisager ensuite une protection sociale plus efficace et peut-être, soyons fous, l'attribution de points retraite liés aux activités menées sur le lieu ;

Il y a eu les contacts pris avec la municipalité de Villeneuve pour mettre à la discussion entre nous (à l'occasion de la révision du **PLU**) un statut plus officiel pour la maison et ses activités agricoles (sur la suggestion du conseil municipal l'an dernier de conserver au mas sa vocation d'exploitation agricole). Inutile de dire que les filtres à franchir sont encore nombreux et qu'il s'agit là encore de longueur de temps et d'engagement de nos élus, qui n'ont pas rechigné à nous assurer de

leur soutien. Avec deux atouts supplémentaires : l'inscription de Carles dans la PAC (et son « maigre » financement, mais son financement quand même) ; la recommandation du Syndicat des Producteurs de Pélardon qui demande à la municipalité « de faire (son) possible pour garder un maximum de surface nécessaire à l'alimentation du troupeau » et de « s'assurer du maintien de l'activité agricole sur cette zone », sachant que « la cohabitation avec des zones urbaines est parfois compliquée ».

Il y a eu aussi l'échec du projet d'accueil lié à la ferme **Bezert**, sur Orange : après un démarrage plein d'allant et la rédaction d'une charte de qualité, il a manqué de combattant efficace, il a manqué d'une âme pour s'emparer du projet et vouloir le mener. La dissolution de l'association marquera la fin d'une belle ambition. Bien sûr on se consolera quand même : « *Les routes qui ne promettent pas le pays de leur destination sont les routes aimées* »<sup>6</sup> Mais c'est aussi le rappel, utile et cruel dans le cas présent, qu'on ne fait rien dans nos domaines sans bras, sans cœur et sans un meneur qui accepte les contingences de cette place. Cela ne s'est pas trouvé autour de la table du CA de la Ferme Bézert.

Une occasion de souligner la mise en place progressive des « **pôles** » voulus pour mieux répartir les tâches et dynamiser le CA : Vice-présidents, finances et mécénat, secrétariat, culture et communication, bénévolat. Pas parfait, mais ça avance ! Le temps de nous redire qu'accueillir à un coût pour qui s'y décide. Que là est notre grandeur : « *Mettre fin au mépris, au refus de voir l'autre comme être humain semblable, mettre fin à l'inhospitalité, c'est rendre à notre histoire et à notre propre identité, leurs dimensions messianique et souveraine.* »<sup>7</sup>

Il y a eu l'inauguration des **bâtiments réhabilités**, inaugurés le 7 avril 2016, menés à bien grâce au formidable travail de Jacques et de quelques autres autour de lui ; grâce aussi à l'écoute et aux utiles interventions des autorités municipales de Villeneuve et de Pujaut (défense des dossiers et facilitation des démarches), au soutien du Grand Avignon (Aline Clozel et Patricia Monier), à la présence des fondations Vinci, Abbé Pierre, Seb. Grâce à l'œil aiguisé d'Alain Gouisset qui a accepté d'être le représentant du maître d'ouvrage, sans oublier architecte, maçons, et autres intervenants.

Cela nous a amené à diversifier notre mode d'accueil et d'hébergement. A retrouver un rythme plein après une période très calme durant les deux ans de travaux et le peu de

<sup>5</sup> Joseph Persat, *Mon testament*, 6 décembre 1992.

<sup>6</sup> René Char, *Le chien de cœur (Encart)*.

<sup>7</sup> Frédéric Boyer, *Quelle terreur en nous ne veut pas finir*, P.O.L., 2015, p. 91.

renouvellement de l'accueil. Un regain pas toujours simple.

Cela m'a aussi invité à réfléchir sur l'**écart** entre le projet (humanisation) et la réalisation (individualisation de l'habitat), sur le mode d'une réalisation « cinq étoiles ». En fait sur l'absence de lien réel entre individualisation de l'habitat et humanisation de notre vie en commun. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais de nous redire clairement que cette « **vie commune** » est bien un des cœurs de notre projet d'accueil, notre choix. Et parce que nous n'avons pas envie que ces travaux ne soient que le leurre d'une société surtout pressée de n'avoir plus à supporter les plus pauvres à sa porte ou dans ses rues, au point de les noyer dans l'individualisme consommateur qui a l'avantage insidieux de faire porter à chacun le poids de son état sans avoir à envisager la moindre remise en cause de son fonctionnement. A nous de veiller à ce que l'enfermement dans un cinq étoiles ne vaille pas la désespérance d'une prison dorée en renforçant ou en régulant au mieux cet aspect de la vie commune.

Nous voilà donc rappelé à nos gammes, au fondement de notre projet associatif qui invite chacun à décliner sa présence au mas (quel que soit son statut) sous le mode du « lieu à vivre » dont la communauté de vie (avec l'hébergement, l'activité et la restructuration du lien social) est un des piliers. J'entends ici François Cheng, dans un de ses poèmes : « *D'ici là, D'un instant à l'autre, L'inattendu adviendra... D'ici là, D'un instant à l'autre, Nous nous rejoindrons. Chacun en avant de soi S'étend de ce qu'il ouvre, S'accroît de ce qu'il donne. Toute fêlure (est) offrande.* »<sup>8</sup> Invitation à prendre exemple sur la **fourmi** dont on sait qu'elle possède deux estomacs : un pour la digestion de la nourriture qu'elle ingurgite, un second, appelé jabot social, qui consiste à stocker pour ensuite régurgiter (par le biais d'un baiser) lorsqu'une autre fourmi en a besoin (trophallaxie). Belle leçon à méditer, peut-être pour nous !

Il y a autour de nous cette situation égale en Vaucluse et dans le Gard : celle d'accueillir sur leur territoire de plus en plus de monde vivant au seuil ou sous le seuil de pauvreté. Plus que partout ailleurs. Ainsi **78%** des vauclusiens sont éligibles au logement social ! Ce n'est sans doute pas demain que la tendance va s'inverser. Dans ces conditions, comment permettre à celles et ceux que nous accueillons de ne pas sombrer dans un sentiment d'abandon ? Voilà aussi pourquoi nous tenons à la communauté de vie, comme partage d'espérance. Voilà pourquoi peu à peu nous est venue l'idée de transformer ce que

certaines dénomment « accueil social » en « ferme ». Avec culture « bio », avec médailles d'argent et d'or pour le fromage. Avec vente dans quelques boutiques et restaurants (certains huppés). Pas pour faire beau. Mais pour permettre à tous de redonner du sens à la vie, d'entrer dans l'apprentissage de gestes nouveaux, pouvant aller jusqu'à une qualification officielle (VAE), dans une forme d'échange avec l'environnement. Dans un temps plus ou moins long pour celles et ceux qui le choisissent. Et cela **rend visibles les invisibles**. Et parce que rien n'est pire que l'oisiveté... quitte à ce que nous aidions certains à chercher une autre forme d'accueil et d'hébergement quand cela ne convient pas. Une manière aussi de répondre aux insinuations d'assistanat.

Me vient une remarque ces jours : ceux qui viennent au mas pour y être accueillis aujourd'hui, ne sont pas ceux d'hier. Pas de jugement. Mais le constat que les marginalisés, les pauvres, les laissés pour compte sont toujours ceux de nos fonctionnements sociétaux, **de notre société**. Une société de consommation que nous trouvons souvent à notre goût, mais qui laisse en nous, riches ou pauvres, la trace d'une certaine inutilité sociale quand on n'y atteint pas ! Les pauvres plus encore que les riches. Il me semble que la prise en compte de ce sentiment d'inutilité, voire de mépris ou de dénaturation du regard de l'autre qui débouche parfois dans la consommation de produits plus ou moins toxiques, doit toujours border nos rencontres et nos reconnaissances mutuelles. Ou alors nous passerons à côté de la réalité et nous risquons de nous engager sur de fausses pistes et de mauvaise manière d'accompagnement. Je me le dis à moi-même, vieillissant quelque peu, pour tenter de m'éviter de confondre les autres avec l'unique couleur de mes désirs sur eux : « *Renoncer à savoir pour se tenir dans l'inconnaissance de la présence* », aurait dit Thérèse d'Avila. Sauf à devoir affronter la violence qui défait tous les liens, nous fait renoncer à la légèreté de notre présence à l'autre. Allons, « *encore un pas à faire avant de m'endormir* »<sup>9</sup> : apprendre à vivre ensemble une sobriété heureuse et nous interdire de « *verrouiller l'enclos qui (autoriserait) toutes les servitudes* »<sup>10</sup>

Pendant ce temps, on continuait à noircir du papier pour y coucher objectifs et sentiments à partager. Deux textes sont nés de cette activité : les « 50 mots » pour tenter de dire quelques points d'attention forte à la maison (édité grâce au don d'un généreux mécène), extrait d'un travail plus imposant, intitulé « **Mots Croisés** » qui souhaite

reprendre sous une forme alphabétique des mots et des attitudes « carliennes » (encore en travail pour l'instant).

Puis il y eut le résultat du travail de l'atelier d'écriture mené sur deux années par Joël Lemerrier avec des résidents, des bénévoles et des salariés, intitulé « Et puis ce fut le printemps ». Faut-il vous en recommander la lecture ? Une présentation en a été faite ici même le 13 avril dernier. Il est en vente dès maintenant.

### **Ceux qui se sont absentés au cours de l'année.**

Enfin, il y a la vie ordinaire. D'une assemblée générale à l'autre, quelques-uns d'entre nous se sont « enfuis » pour un monde meilleur.

Trois compagnons de Carles : Serge Rudl (14 avril 2016), Daniel Mély (9.06.2016) et Jean Corredor (7.12.2016).

Et des amis : le fils de nos amis Rault (8.10.2016), Hervé d'Anselme (21.10.2016), Roger Rivière (02.11.2016), Roger Féron (3.01.2017), Hugues Seghi (23.01.2017), Pierre Allène (13.02.2017) et Michel Clastre (6.04.2017).

Et la longue liste de celles et ceux que leur rêve de liberté, la fuite de la guerre et de la faim, le cynisme des marchands d'illusions ont réduits à la mort : en Méditerranée, dans ces camps de concentration où les confinent nos intérêts, sur nos trottoirs et dans nos villes...

Nous ne voulons pas oublier aucun d'entre eux : « *Certains feux sont de ceux que nulle ombre ne peut réduire.* » Face à ceux-là « *je ne voudrais plus qu'éloigner / ce qui nous sépare du clair, / laisser seulement la place / à la bonté dédaignée* »<sup>11</sup>

Olivier Pety,  
président de l'association Mas de Carles.

## **C – Rapport d'activités**

*Les résidents, les bénévoles et les 13 salariés du Mas sont particulièrement impliqués dans le fonctionnement général de la maison comme dans les différentes productions de la ferme et leur développement. Le président, l'administratrice déléguée et l'équipe de bénévoles assurent, en bonne coopération avec les salariés, les fonctions d'accueil, de logistique et de transformation de nos produits agricoles.*

### **Quelques chiffres 2016**

**82** personnes différentes accueillies,  
**65** personnes différentes hébergées,  
**15 013** journées d'hébergement,

<sup>8</sup> François Cheng, *La vraie gloire est ici*.

<sup>9</sup> René Char, *Le chien de cœur (prologue)*.

<sup>10</sup> Maurice Bellet, *Un chemin sans chemin*, Bayard, 2016, p. 68.

<sup>11</sup> Philippe Jaccottet, *Le livre des morts*, puis *Leçons*.

43 personnes différentes hébergées dans le cadre du lieu à vivre.

14 personnes différentes hébergés dans le cadre de la pension de famille.

11 personnes différentes hébergées dans le cadre de l'urgence.

32 personnes hébergées par jour en moyenne, 23 961 repas servis 7 jours sur 7 et 365 jours/an,

11 personnes accueillies au Mas de Carles sur une action collective d'insertion (ACI),

18 personnes en CDDI accueillies en chantier d'insertion,

32 653 heures de travail réalisées par 36 salariés soit 18 équivalents temps plein,

L'équipe de permanents se compose de 14 salariés pour 11 équivalents ETP.

2 modules de formation en hygiène et sécurité. Tous les vendredis, formation savoirs de bases pour le personnel du chantier d'insertion.

2 T 640 kilos d'olives ramassées pour 400 litres d'une huile bio excellente.

755 kilos de fruits et 2157 pots de confitures pour 40 variétés. 100 Kg de légumes transformés en coulis.

50 kilos de miel récoltés par nos abeilles sur la flore de la « montagne des chèvres »,

25 000 Pélarçons AOC et BIO produits, dont une partie vendue sur le marché de Villeneuve, aux Embrumes le samedi matin et dans les boutiques bio du Grand Avignon.

### Accueil et hébergement.

81 personnes différentes, ont été accueillies au Mas de Carles : 71 hommes ; 8 femmes ; 1 couple.

L'accueil se réalise sur des périodes plus ou moins longues, avec différents statuts. Hébergement dans le lieu à vivre, logement dans la pension de famille (en cours), statut de salariés pour les personnes extérieures dans le cadre du chantier d'insertion. Accueil de jour pour des personnes extérieures en lien avec les structures de soins. Séjours de découverte (15 jours) pour des personnes qui envisagent un hébergement au Mas.

### L'hébergement.

65 personnes différentes ont été hébergées pendant l'année (48 hommes ; 4 femmes ; 1 couple) : 37 personnes dans le lieu à vivre (30 places disponibles), 17 personnes en pension de famille (13 places disponibles), 11 personnes ont été hébergées dans le cadre de l'accueil immédiat.

■ Cela a représenté 14 589 journées d'hébergement et 424 nuitées en accueil immédiat.

### Taux d'occupation :

15 695 journées théoriques / 14 589 journées réalisées = 93 %

Soit une moyenne de séjour de 270 jours en hébergement et de 40 personnes hébergées par jour.

23 961 repas ont été servis sur l'année. Ce chiffre est stable malgré la diminution de personnes accueillies en 2016.

Sur les 54 personnes qui ont été accueillies au Mas de Carles, 27 ont séjourné l'année complète dans le cadre du lieu à vivre (chiffre identique aux autres années).

Concernant le Lieu à vivre, ce dernier a accueilli cinq nouvelles personnes en 2016.

6 personnes ont quitté le Mas de Carles pour diverses raisons : une personne s'est rapprochée de sa famille pour s'installer dans une autre région, une autre est partie dans un logement privé, deux sont partie en soin de longue durée et une a intégré une maison de retraite.

7 autres personnes orientées par les services d'accueil et d'orientation du Gard et du Vaucluse notamment en période hivernale. Il s'agit de mise à l'abri immédiat en période de grand froid. Ces personnes orientées par les services d'orientations ont toutes quitté le Mas de Carles à l'issue de la période hivernale sans faire de demandes afin d'y être hébergées.

Une grande partie de l'accompagnement des personnes accueillies est dédiée aux soins. Plus de la moitié des personnes accueillies présente des problèmes de santé : problèmes liés aux addictions (alcool, tabac, drogue, médicaments) qui entraînent dépendance et complications physiques et psychiques. Outre le recours aux partenaires spécialisés (Calme, Mas saint Gilles, Riposte, Blannaves, mas Careyron, CMP de Remoulins), il s'agit, en interne, de gérer au mieux et au cas par cas chaque situation. Il s'agit aussi de faire évoluer nos pratiques et nos regards vis-à-vis des addictions (médecine chinoise).

S'ajoutent à cela, les maladies nécessitant des prises en charge et traitement lourd qui touchent en moyenne un résident par an.

L'année 2016 a été marquée par un changement au niveau des effectifs. En effet, la Pension de famille prend forme dans la configuration actuelle du Mas de Carles. En interne, cette dernière s'articule de façon à ce que les personnes vieillissantes hébergées dans le Lieu à Vivre puissent intégrer un espace de vie plus adapté à leur situation. Ainsi, six personnes du Lieu à Vivre ont intégré la pension de famille.

Dans le courant de l'année 2016, les 13 places en pension de famille ont toutes été occupées. On note le départ de deux personnes de la pension de famille pour qui ce type d'accueil n'était pas adapté.

### Acquisition de compétences, formation et insertion professionnelle.

On peut être hébergé au Mas de Carles et se former. Le lieu offre la possibilité d'acquérir un diplôme agricole reconnu de type CAP/BEP par le biais de la V.A.E (validation des acquis de l'expérience). Toute personne justifiant de trois de présence et de pratique dans les différentes activités agricoles proposées au Mas de Carles peut prétendre à la V.A.E.

Ainsi, toute personne peut valoriser son séjour au Mas en acquérant ou en développant des compétences. Cela dit, il nous paraît important de souligner que l'obtention d'un diplôme via la V.A.E n'induit pas forcément une obligation de mettre en place un projet professionnel à l'issue. Néanmoins, nous restons vigilants quant aux demandes éventuelles de résidents désireux de mettre en place une sortie vers l'emploi.

En 2016 le budget formation a été multiplié par deux : formation GBPH (guide des bonnes pratiques d'hygiène en fromagerie), S'installer paysan, Développer un atelier de volailles fermières, Huiles essentielles pour soigner les plantes, Soigner les plantes par les plantes, Permaculture, Risques d'incidents lactiques en fromagerie

### Réseaux et partenaires

Médical : CMP de Remoulins, ANPAA Centre d'Alcoologie, Hôpital Montfavet, Hôpital du Mas Careiron, centres de postcures (Notre Dame de la Rouvière, Mas St Gilles, Les Blannaves...), clinique St Barnabé à Marseille, clinique de Remoulins, Service d'aide de soins à domicile de Villeneuve (SIAD), médecins de proximité et professionnels de santé (kinésithérapeute, podologue...), pharmacie humanitaire.

Accompagnement social et relais : SIAO (Avignon, Nîmes), Chorus (Montpellier), services sociaux des hôpitaux (assistantes sociales), CMS et CCAS de Villeneuve les Avignon, CAT les Olivettes à Alès ; Berdine (pour les séjours de rupture), le Village à Cavaillon, Vogue la Galère à Aubagne, dispositif RSA (Pôle Emploi, ARGOS), le SPIP d'Avignon (suivi judiciaire), service de tutelle (UDAF 30, UDAF 84, ATG, ATIS), CPAM (pour les dossiers CMU), MDPH (pour les demandes d'AAH).

### La ferme.

C'est le cœur de notre pratique d'accueil : élevage caprin et fromagerie, poulailler et miellerie, maraîchage (et soupes), arboriculture (et confitures), entretien de l'espace naturel (et vente de bois). Lieu de restructuration des personnes autour de l'activité, possibilité de ventes des produits fabriqués sur place, offre de formations diverses et de VAE. C'est le lieu d'une requalification des personnes et de la maison

au fil de notre engagement dans des manifestations comme celle « de ferme en ferme » ou « natur'avignon ».

### Réhabilitation.

Fin 2016, les travaux de la réhabilitation des bâtiments d'hébergement sont maintenant terminés.

La maison des carriers et le nouveau bureau des éducateurs sont livrés par l'équipe de résidents, Mohamed et Pascal pour la plomberie et la peinture, Johan pour la maçonnerie en collaboration avec l'entreprise Sallahu et sous la houlette d'Olivier et de Yves. Les travaux de voirie et d'écoulement des eaux pluviales assurées par l'entreprise Gervais sont aussi terminés.

Déjà avec les beaux jours les résidents préparent l'aménagement des espaces extérieurs.

### Les actions d'insertion

Le Chantier d'insertion a recruté 18 personnes (13 hommes et 5 femmes). La convention prévoit 12 postes de travail. 10 postes pour les bénéficiaires du RSA et 1 poste pour un demandeur d'emploi de longue durée et un poste pour un jeune de moins de 25 ans. Les personnes ont été recrutées en lien avec les organismes prescripteurs (Pôle Emploi, Mission locale, le CMS des Angles et le point emploi de Roquemaure). Pour favoriser le recrutement nous avons organisé le 10 mai 2016 une matinée porte ouverte au Mas de Carles en lien avec les référents et le Conseil Général.

Moyenne de la période : 8.42 ETP réalisés.

Des formations internes ont ponctué l'année organisées par le CODES, une formation ALPHA tous les jeudis avec l'organisme de formation CRIF, une autre en partenariat avec Vinci-autoroutes.

### Les bénévoles.

Ils sont rassemblés autour des actions menées au Mas sous la responsabilité de l'équipe des permanents.

Ils se sont donné une charte des bénévoles, qui se résume en quelques mots : respect, harmonie, partage, engagement, responsabilité. A travers ces mots, il s'agit de placer « l'homme au centre de nos existences communes ». C'est dans cet esprit que les volontaires participent à la vie du Mas de Carles. Cet apport représente autour de 5 équivalents temps plein et concerne de nombreux secteurs de la vie du mas : cuisine, secrétariat, confitures et soupes, pain, ruches et miel, la préparation et l'animation des Rencontres Joseph Persat, les marchés, l'animation de la journée Portes Ouvertes...

Sans oublier les donateurs, réguliers ou non, celles et ceux qui nous partagent un peu (ou beaucoup) de leur temps, de leurs savoirs

faire, de leur argent, de leur présence...Elles et ils sont nombreux à le faire. Ils sont le signe que la solidarité ne se réduit pas à une affaire de spécialistes, mais requiert de chacun la capacité à mettre en commun ses compétences au service (de quelques-uns) des plus faibles ou des plus malchanceux de notre société. Carles vit de ces dons, de ces vies offertes, de ces gestes de partage sans calcul.

### D – Rapport financier

L'expert comptable présente les comptes de l'association, ici résumés à l'essentiel.

#### PRINCIPALES RECETTES

**2016 : 1 174 163 €** (1.144.297 € en 2015) :

Produits d'activités maison : 144 878 € (118 088 € en 2015) ;

Participation des résidents : 57 544 € (48 502 € en 2015) ;

Dons et legs : 187 266 € (130 320 € en 2015) ;

Subventions publiques globales : 617 009 € (653 045 € en 2015) ;

Contrats aidés : 199 129 € (156 069 € en 2015) ;

Adhésions : 8 460 € (5 515 € en 2015).

#### PRINCIPALES DÉPENSES

**2016 : 1 339 237 €** (1.171.676 € en 2015)

Salaires permanents : 376 315 € (322 561 € en 2015).

Salaires chantier d'insertion : 154 200 € (142 221 € en 2015).

Charges sociales : 206 344 € (171 883 € en 2015).

Achats et charges externes : 338 578 € (322 338 € en 2015).

Dotations aux amortissements : 146 988 € (124 825 € en 2015)

Autres charges (accompagnements résidents) : 56 923 € (45 183 € en 2014)

Charges exceptionnelles : 67 727 €.

Les comptes affichent un déficit final de 59.047 €, lié à une avance de la PAC dans le cadre d'un financement européen mal maîtrisé (77.000 € reçus, mais 69.000 € considérés comme une avance par les subventionneurs). A noter que les nouvelles constructions impactent clairement la dotation aux amortissements.

Le trésorier donne ensuite lecture du rapport du commissaire aux comptes, empêché d'assister à notre assemblée. Les comptes sont déclarés sincères et honnêtes.

### E – Votes

Rapport d'activités et rapport financier sont approuvés à l'unanimité des présents.

### F – Renouvellement des membres du CA

Le Conseil est renouvelable par tiers chaque année. Cette année Joël Aymard, Claude Bruguier, Frédéric Eymard, Pierre-Alexis Descours, Hubert Legeay, Roseline Ponceau, Vincent Pety remettaient leur démission. Le conseil a acté que tous les renouvelables étaient d'accord pour proposer à cette assemblée générale le renouvellement de leur mandat au C.A.

La liste des membres du CA s'établit donc comme suit.

Président, Olivier Pety.

Vice-présidents : Robert Dewulf, Joël Aymard, Pierre-Alexis Descours.

Trésoriers : Pierre Bonnefille, Frédéric Eymard (et animation du bénévolat), Gérard Fumat.

Secrétariat et communication : Jacinthe Aguetant, Roseline Ponceau (et animation du bénévolat), Pierre Vidal.

Autres membres : Claude Bruguier, Jean-Marie Dor, Mathias Henriot (animation du bénévolat), Josette Lambert, Hubert Legeay, Robert Mazzocchi, Vincent Pety, Christiane Rochas.

#### De moment en moment

« Pourquoi ce chemin plutôt qu'un autre ?  
Nous sommes venus jusqu'ici  
car là où nous étions  
la vie n'était plus possible.  
On nous tourmentait  
et on allait nous asservir.  
Le monde, de nos jours,  
est hostile aux transparents...  
Et ce chemin nous a conduits à un pays  
qui n'avait que son souffle  
pour escalader l'avenir.  
Comment montrer, sans les trahir,  
les choses simples dessinées  
entre le crépuscule et le ciel ?  
Par la vertu de la vie obstinée...  
entre la mort et la beauté ! »

René Char,  
Le bâton de rosier, 8 (1949)



(suite de la page 2)

l'Union qui est censée valider les démarches de chacun de ses membres ;

redire que nous ne pouvons pas nous contenter des estimations et considérations de la DGCS qui rajoute ses interprétations en lieu et place du texte du décret.

Depuis nous avons reçu un courrier du CNLE qui, tout en confirmant les choix de la DGCS formule l'avis suivant : « *Le président déclare l'adoption d'un avis favorable du CNLE sur la demande d'agrément de l'Union interrégionale des lieux à vivre pour trois des dix structures présentées, au titre du décret du 14 juillet 2009 relatif à l'agrément des organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires. Le CNLE estime que la possibilité d'un agrément pour les autres établissements au statut OACAS devrait pouvoir être examinée dans un délai de six mois dans le cadre de la procédure de suivi.*

*Le CNLE estime en outre que l'État (DGCS) devrait approfondir les critères d'appréciation relatifs aux activités proposées aux personnes accueillies pour statuer sur l'éligibilité à l'agrément OACAS des organismes qui le sollicitent. Une meilleure prise en compte de la vocation sociale de ces organismes devrait se traduire par la reconnaissance de l'acquisition de compétences et de savoir-faire des personnes dès lors que ces activités permettent d'envisager un parcours d'insertion professionnelle ultérieur, qu'elles apportent ou non des ressources financières à la communauté. »*

Voilà qui ouvre un nouvel espace de « négociation ».

Le 26 juin, pour célébrer la fin du Ramadan trois de nos résidents, Mohamed, Hafid et Lhabib, nous ont permis de partager un repas de fête, autour d'un couscous tout à fait réussi et de gourmandises diverses.

Le même jour, une petite équipe de « carliens » partait en congé chez les sœurs de Saint Paul de Vence, pour une semaine. Petit entretien de la propriété des religieuses en prime.

Cette sortie s'est soldée par un événement malheureux. Au dernier moment, Lhabib a voulu faire partie du voyage et demandé à être déposé auprès de sa famille dans la région de Nice. Sauf qu'il n'avait pas de papiers en règle... Ce qui devait arriver finit par arriver : contrôle de police, arrestation et direction centre de rétention !

Le Collectif Insertion par l'Activité Economique (IAE) du Gard est venu le vendredi 30 juin au Mas de Carles fêter ses 10 ans d'existence et tenir son assemblée

générale annuelle. Les adhérents du collectif, dont fait partie le Mas de Carles, et les partenaires sont venus nombreux (60 personnes) pour fêter cet événement autour d'un repas préparé et servi par l'équipe du Mas...

Pour l'occasion nous avons accueilli Madame Carole Bergeri, vice-présidente du Conseil départemental du Gard et déléguée à l'insertion. Madame Bergeri a rappelé l'importance accordée par les élus Gardois au travail mené par nos associations et dont les activités sont soutenues à hauteur de 11 millions d'euros par le département. Une trentaine de structures adhèrent au collectif dont les missions d'animation, d'expertise, de communication et de formation soutiennent concrètement le travail des adhérents.

La dernière production « littéraire » collective du Mas, **Et puis ce fut le printemps**, a donné des idées à quelques-uns d'entre nous : présenter une lecture publique d'une partie de ses textes. En lien avec Totout'Art. Il n'y a plus qu'à préparer l'affaire (et certaines voix soutiennent déjà que cela n'est si facile que ça en a l'air).

Et la ferme Bezert ? L'aventure s'est conclue par une décision du C.A. et une lettre du président des amis de la ferme : « *Nous avons eu une belle ambition... Bien des obstacles se sont mis en travers de notre route et nous en avons surmonté beaucoup. Il y avait des difficultés financières : nous étions partis sans argent... et il faut bien le dire, nous étions trop peu nombreux pour donner une assise durable à ce projet. C'est ainsi que le Conseil d'Administration a été amené à renoncer au projet* » [...] préférant réserver les forces existantes à soutenir « *une association caritative d'Orange prête à lancer un projet nouveau que nous soutiendrons dans son démarrage.* » A suivre !

L'occasion de nous redire qu'aucun lieu d'accueil ne prend son envol autour d'une table, mais bien de l'engagement concret de tel ou tels sur le terrain et dans les difficultés d'une relation de proximité avec des personnes en difficultés. Si belles soient les intentions de départ !

**« Ce que je dois chercher ce ne sont pas des mots, mais ce qui en moi ne s'est pas brisé encore, ou pourrait ne pas se briser si je me heurtais là-contre, non pas en pensée, mais de toute la force de ma vie persistante... »**

**Philippe Jaccottet  
Tâches de soleil ou d'ombre**

## **POUR MEDITER**

« Notre grand roi Charles et son fils Philippe...avaient commandé aux héroïques aventuriers espagnols de partir au-delà des océans et de rapporter l'or indien en Europe. Ils l'on bel et bien apporté et cet or a infecté l'Europe telle la vérole. Tous ont attrapé la maladie de l'or comme on attrape la gale, les cours royales, les administrations, les diplomates, les religions, les prêtres, les courtisans et les grandes dames, les croyants et les incroyants... À présent, tout est sali par l'or, chez nous. Le monde a bien changé pendant la centaine d'années écoulée depuis le premier jour où le premier navire a accosté au port de Cadix avec l'or que Cortés avait pris à Montezuma. Quand j'étais jeune moine à Avila, j'ai fait la connaissance d'un vieux corsaire qui avait roulé sa bosse avec Cortés parmi les sauvages et qui m'avait montré des serpents et des oiseaux en or, des têtes de dieux païens que les partisans de Montezuma ciselaient avant que Cortés les baptise puis les tue. Cet homme m'a raconté que les artisans de là-bas ne valorisaient pas beaucoup l'or, lequel d'ailleurs ne servait pas de moyen de paiement. Ils coulaient dans l'or des colifichets domestiques et ils les nommaient *Teocuitlal*, un mot aztèque qui signifie quelque chose comme l'Excrément de Dieu... Les gens de Cortés ont fait fondre ces objets d'or raffinés, leur avidité ne connaissaient pas de limites. Ils se sont goinfrés et abreuvés des Excréments de Dieu jusqu'à en avoir la nausée... J'ai entendu de vieux hidalgos castillans dire que, dans le temps, avant de s'enivrer d'or, les vrais Espagnols marchaient dans la rue en levant les yeux au ciel où ils suivaient la trace de Dieu. Maintenant les Espagnols regardent tous le sol comme s'ils espéraient y apercevoir une pièce d'or perdue pour s'en emparer d'un geste vif, semblable au pigeon qui, en picorant dans le crottin de cheval, pique un grain de blé de son bec. Car à présent l'Europe s'est gorgée et bâfrée d'or jusqu'à plus soif. »

**Sándor Márai**

*La nuit du bûcher*, Albin Michel, 2015, p.243.

## UNE RECETTE

**Fenouil aux olives et crème citronnée à la ciboulette** (pour 4 personnes).

Ingrédients: 2 bulbes de fenouil ; 75 g d'olives ; 100 gr de crème fraîche ; 1 citron ; sel ; poivre ; ciboulette hachée à volonté.

Préparation (10 minutes) : Nettoyer les fenouils, ôter et trier les feuilles : jeter celles qui sont flétries, garder celles qui sont belles. Faire cuire les bulbes dans de l'eau bouillante pendant 20 minutes.

Les passer ensuite sous l'eau froide pour les rafraîchir et les émincer. Les mettre dans un saladier avec les olives (qu'on aura pu découper en lamelles...).

Préparer la sauce en mélangeant la crème avec le jus de citron, du sel, du poivre et de la ciboulette hachée.

Napper les fenouils de sauce, mélanger et servir frais, en entrée.

(Recette de cuisine du Marmiton)

## UN LIVRE

« Aux tranquillisants je préfère les intranquilles... Et si vous êtes d'un naturel serein et posé, je ne voudrais en aucun cas introduire ce petit caillou dans vos âmes tranquilles. Quoique. Peut-être que je vous souhaite d'être un peu dérangés. Tout du moins, je vous souhaite le petit inconvénient, le point d'impatience, le frémissement qu'il faut pour reprendre la route millénaire qui étire la pâte et la révèle à elle-même. »

**Marion Muller-Colard** nous invite sur ses chemins incertains dont elle sait si bien extraire l'essentiel qui fait vivre dans ce tout petit livre (par la taille) : **L'intranquillité**, publié chez Bayard en 2016 (14 €). « Alors puise... Ecarte de toi les vains conseils de ceux qui ignorent le risque et se parlent à eux-mêmes. Bois à la source de ton courage. Puise... Ne t'épuise pas à croire en quelques solutions. Garde ta soif intacte, elle te relèvera. » (p. 41).

## AGENDA 2017

**17 septembre 2017** : Journée Portes Ouvertes au mas de Carles.

**20 septembre 2017** : Rencontre des « lieux à vivre », au mas de Carles.

### N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles vous attend : **le lundi**, au marché des producteurs, sur les allées de l'Oulle, à Avignon entre 17 et 19h ; **le jeudi matin**, sur le marché de Villeneuve-lez-Avignon et **le samedi matin**, devant le marchand de journaux au carrefour des Maréchaux.

Vos achats aident le mas à vivre.

Vous pouvez aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous tente, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le trésorier fera le reste, avec l'aide de la secrétaire !

Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

**Rappel** : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 526 €. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

### Des livres...

Histoire  
Olivier Pety, *La mésange et l'amandier* : Joseph Persat, au service des exclus, Ed. Cardère, 2013, 15 €.

### Les Cahiers du mas de Carles

**n° 1** : Joseph Persat, *prêtre : célébration des obsèques*, Ed. Scriba, 1995, 12€.

**n° 2** « *Gris Bleu* », Cécile Rogeat et Olivier Pety, 1998, Ed. Scriba, 12 €.

**n° 3** : « *Association Mas de Carles : étapes...* », 2006-2009, Ed. Cardère, 6 €.

**n° 4** : actes de la 1<sup>ère</sup> Rencontre Joseph Persat : « *L'exclusion a changé de visage...* », L'Ephémère, 2006, 5 €.

**n° 5** : actes de la 2<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : « *Places et rôles respectifs des institutions et des associations* », L'Ephémère, 2006, 5 €.

**n° 6** : actes de la 4<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : « *Exclusion sociale et spiritualité : question d'humanité ?* », (avec la participation d'Olivier Le Gendre), 2009, L'Ephémère, 10€.

**n° 7** : actes de la 5<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : « *Quand l'autre devient étranger* ». (avec la participation de Guy Aurenche), 2011, l'Ephémère, 10 €.

**N° 8** : Actes de la 6<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : « *Du changement à la métamorphose* » (avec la participation de Michel Théry) – 2014, l'Ephémère.

**N° 9** : « *Mots croisés : le mas de Carles en 50 mots* », 2016, Cardère l'Ephémère, 10 €.

**N° 10** : Actes de la 7<sup>ème</sup> Rencontre Joseph Persat : « *C'est quoi la vie ? Accrochés, décrochés, raccrochés...* », 2016, Cardère l'Ephémère, 10 €.

Le dernier né : **n° 11** : « *Et puis ce fut le printemps : atelier d'écriture* », mars 2017, Cardère l'Ephémère, 10 €.

Autres publications, (B. Lorenzato – O. Pety) :

\* *Le pauvre, huitième sacrement*, t.1 et t.2, (Médiaspaul, 2008,2009) - 19€ et 20,50€.

\* *Promenade au jardin des Pères de l'Eglise*, Ed. Médiaspaul, 2012, 22€.

\* *Promenade au jardin des Mères de l'Eglise*, Ed. Médiaspaul, 2014, 14€.

\* *Aux sources de l'Eglise de Provence*, ASCP, 2014, 22€.

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

**J'autorise** l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, **le prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (**joindre un R.I.B., svp**).

NOM :

Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

Verse la somme de : \_\_\_\_\_

tous les \_\_\_\_\_ du mois

à compter du : \_\_\_\_\_

**Nom et adresse postale du compte à débiter**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de Compte : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Date :

Signature :